

**Cabinet du Maire  
A 110/PG/VMM**

T. 01.49.60.25.27  
F. 01.49.60.24.01

**Madame Roselyne BACHELOT  
Ministre de la Santé, de la Jeunesse et  
des Sports**

8, avenue de Ségur  
75007 PARIS

Ivry-sur-Seine, le 24 mars 2010

Madame la Ministre,

La direction de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris s'est engagée dans un Plan stratégique visant une restructuration globale de son activité.

Cela concerne tout à la fois les établissements hospitaliers et les services, avec en toile de fond la suppression de plusieurs milliers d'emplois, notamment au titre de la non-reconduction d'un départ en retraite sur deux et de la RGPP.

Tout en convenant que des évolutions sont possibles et nécessaires, comme le suggèrent d'ailleurs les salariés et les médecins, je ne crois pas que l'avenir de la santé doit s'inscrire dans la réduction des dépenses publiques.

Certes, suite à la mobilisation des personnels de l'AP-HP et de la grande majorité des professeurs, le directeur général a annoncé qu'il faisait « une pause » afin de relancer la concertation. Je m'en félicite.

Toutefois, au-delà des responsabilités spécifiques à l'AP-HP, je me permets de vous alerter Madame la Ministre sur le devenir de la gériatrie en France, à partir des menaces qui pèsent sur l'hôpital Charles Foix d'Ivry, principal établissement hospitalier en la matière.

Celui-ci risque en effet d'être fondu dans un regroupement avec l'hôpital La Pitié Salpêtrière, mettant en cause un projet médical de première importance, sur lequel s'adosse la création d'un Pôle National sur l'Allongement de la Vie.

Ce centre de recherche doit commencer à fonctionner dans les prochaines semaines. Il a fait l'objet d'une élaboration partagée entre l'Etat, les collectivités territoriales, l'AP, l'Université Paris VI ainsi que l'Europe (fonds FEDER), mais n'a de sens que s'il réside en un lieu hospitalier actif, et non résiduel.

-2-

Au moment, où la société considère qu'un des faits marquants des prochaines décennies sera l'allongement de la vie, il m'apparaît indispensable que l'Etat affirme des choix politiques résolus pour développer la gériatrie dans notre pays, et donc de conforter les activités et recherches en la matière.

L'hôpital Charles Foix en est un socle c'est pourquoi, je vous prie de bien vouloir me recevoir, sur le sujet, en présence d'une délégation de l'hôpital Charles Foix.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Pierre GOSNAT**  
**Maire d'Ivry-sur-Seine**  
**Député du Val-de-Marne**